

Interview

NOUS SOMMES DES FACILITATEURS.

*Nous avons le devoir
d'accompagner les professionnels
qui nous sollicitent pour les aider
à tendre vers la conformité*

**Interview d'Emmanuel Burel,
Auditeur Conformité, formateur certifié
et Président d'ACFA-PREMIUM**



ACFA-PREMIUM se déplace depuis 10 ans à La Réunion, à une fréquence quadrimestrielle, et plus récemment en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane pour accompagner tous les sujets de conformité. Il existe de nombreux cabinets de courtage sur place, et ils ont les mêmes besoins en accompagnement que ceux de la métropole. Notre souhait d'aller à leur rencontre, en plus de notre disponibilité permanente, est fort apprécié de nos clients partenaires ; le développement sur la base du bouche à oreille est essentiel sur ces secteurs.

Nous sommes les seuls à faire le déplacement aussi régulièrement, à prendre le temps de la pédagogie sur les sujets sensibles que sont la conformité et la formation continue au sein de leur structure puis en distanciel parfois, à venir les soute-

nir, les encourager et les rassurer dans leurs démarches, car on ne gère pas la conformité avec la boule au ventre, bien au contraire. Nous sommes des facilitateurs.

Il n'existe pas de spécificité en matière de conformité à La Réunion. Même si la feuille de route est la même qu'en métropole avec pour leitmotiv la protection de la clientèle, l'exposition au risque LCB-FT y est plus fort. D'ailleurs, avant la crise sanitaire l'ACPR y organisait fréquemment une conférence sur place, et la lutte anti-blanchiment y était régulièrement abordée comme étant le sujet central. Durant la période de crise sanitaire, les contrôles de l'ACPR se sont poursuivis pour certains cabinets sondés sur le thème de la LCB-FT, en visioconférence, et les courtiers sondés ont pu compter sur ACFA-PREMIUM pour les aider à préparer au mieux ce grand oral.

ACFA-PREMIUM accompagne les cabinets de courtage d'un point de vue opérationnel en les aidant à rédiger leurs propres procédures dont celle afférente à la LCB-FT, et, le cas échéant, leur propre cartographie de risques.

Nous pratiquons de la même façon pour tous les sujets réglementaires tels les procédures réclamations, la politique de gestion des conflits d'intérêts, l'obligation d'information propre à chaque cabinet, le devoir de conseil...

À noter que les manquements constatés tant dans les obligations d'information que le devoir de conseil représentent à eux seuls près de 70% des condamnations pour non-conformité. Se mettre en conformité, c'est réduire d'autant ces risques.

Donc sans hésiter, l'audit couplé aux formations adéquates permet d'apporter toute la pédagogie nécessaire aux collaborateurs, sur ces sujets qui nécessitent d'y consacrer du temps. Notre approche pourrait se comparer à du coaching. Notre rôle ne consiste pas seulement à donner un rapport d'audit personnalisé ou un support de formation, mais à expliquer au courtier pourquoi et comment il doit faire pour être en conformité. De ce point de vue, nous avons le devoir d'accompagner les professionnels qui nous sollicitent pour les aider à tendre vers la conformité.

Bien sûr, des formations en e-learning sont possibles, mais nos clients recherchent des interlocuteurs disponibles, réactifs, présents à leurs côtés pour plus de personnalisation et pour remettre l'humain au cœur du schéma.

En tant qu'organisme de formation certifié QUALIOP1, composé de formateurs certifiés, nous disposons de près de 20 programmes de formation en présentiel, et préparons l'arrivée prochaine de pas moins de 80 nouveaux programmes « produits assurances entreprise et construction », et le lancement d'une plateforme de e-learning pour les rendre accessibles.

Enfin, ACFA-PREMIUM propose aux courtiers un pack Conformité qui comporte un audit complet des pratiques en lien avec la conformité ACPR et RGPD, ainsi que la mise à disposition d'outils à personnaliser jugés conformes lors de contrôles des autorités, le tout couronné par une veille réglementaire mensuelle. Une grande majorité de nos clients qui ont choisi cette offre packagée sont situés dans les DOM. Ils font ainsi le choix de la sécurité tant vis-à-vis de leur clientèle que pour leur structure qui s'en trouve aussi valorisée et bonifiée. ■

ACFA-PREMIUM

Tél. : 06 04 59 51 93
eburel@acfa-premium.com
www.acfa-premium.com